

CONSEILS EN CONSTRUCTION

De nos jours, de nombreux particuliers décident de réaliser eux-mêmes leur habitation, soit par manque de moyens, soit simplement pour le plaisir de la réaliser. Cependant, une maison, c'est souvent le rêve et les économies de toute une vie. Aussi, pour ne pas se perdre dans les recherches et tracasseries que l'on peut rencontrer au cours d'un chantier, nous avons mis en place un service, destiné au particulier, qui vous apporte toute notre expérience, ce service se présente sous la forme d'un contrat qui se décline suivant deux profils.

LE CONTRAT SEREIN

Vous êtes un bricoleur aguerri, vous n'avez besoin que de conseils occasionnels, d'où le nom de ce contrat. Nous regardons ensemble votre projet et vous nous exposez les grandes lignes. Nous établissons un devis, en fonction des lacunes que vous pouvez avoir, mais aussi en fonction de ce que vous attendez de notre prestation.

Une fois le devis accepté, nous commençons le travail, nous vous exposons les grandes étapes de votre projet et vous donnons les trucs et astuces pour ne pas perdre de temps, nous vous donnons aussi les moyens de travailler les matériaux les mieux appropriés à votre réalisation. Nous organisons des rendez vous fréquents, suivant votre avancement.

Nous pouvons aussi vous assurer une aide physique pour certaines étapes et bien entendu, vous faire bénéficier de tarif préférentiel auprès de nos fournisseurs.

LE CONTRAT TENDU

Vous aimez bricoler, mais la maçonnerie n'est pas votre point fort, alors, plutôt que d'écouter les divers avis, vous faites appel à nos services. Nous prenons donc rendez-vous et étudions ensemble votre projet. De ce rendez vous naîtra un devis, qui, une fois accepté sera notre contrat.

Après vous avoir expliqué les différentes étapes, vous déciderez du type de mission que vous souhaitez nous confier. Nous pouvons par exemple, implanter votre maison sur le terrain, définir quels seront les points que vous ne pourrez pas traiter vous mêmes, les prendre en charge ou vous déléguer un intervenant .

C'est un contrat sur mesure, peu onéreux et qui vous apportera la tranquillité, comme pour tous les autres contrats, nous pourrons vous faire bénéficier de tarif préférentiel auprès de nos fournisseurs.